

Affaires courantes

langues officielles, l'anglais et le français, pour le gouvernement et les Canadiens.

CHRISTINE LAMONT ET DAVID SPENCER

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Madame la Présidente, j'ai trois pétitions à présenter. La première a été signée par des centaines de citoyens de la Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires signalent que deux jeunes Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, qui ont été condamnés à purger chacun une peine d'emprisonnement de 28 ans au Brésil, ont été victimes d'une grave erreur judiciaire. Il y a eu de nombreuses émeutes dans les établissements où ils sont détenus, leur santé et leur sécurité étant de ce fait menacées. Le seul recours pour alléger leur peine consiste à demander leur expulsion.

En conséquence, les pétitionnaires prient le Parlement d'exhorter le premier ministre à demander au gouvernement du Brésil d'expulser Christine Lamont et David Spencer et de les renvoyer au Canada, conformément à la loi brésilienne.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Madame la Présidente, les signataires de la deuxième pétition soulignent que, en octobre 1985, le sous-comité sur les droits à l'égalité du Comité de la justice a présenté au Parlement un rapport unanime recommandant que la Loi canadienne sur les droits de la personne soit modifiée de manière à ce que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle soit interdite dans tous les domaines relevant de la compétence fédérale.

• (1525)

Les pétitionnaires ajoutent que, même si le gouvernement a promis à maintes reprises de respecter cet engagement et même si la Commission canadienne des droits de la personne lui a demandé d'honorer celui-ci, le gouvernement n'a pris aucune mesure en ce sens.

En conséquence, les pétitionnaires prient le Parlement de s'assurer que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin de proposer immédiatement une modification à la Loi canadienne sur les droits de la personne, de manière que l'orientation sexuelle soit au nombre des motifs illicites de discrimination.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Madame la Présidente, j'ai une pétition signée par des centaines d'habitants des villes de Burnaby et de Vancouver qui

porte sur le projet d'accord de libre-échange nord-américain.

Les pétitionnaires soulignent qu'à cause de l'ALÉNA, des concessions commerciales encore plus grandes sont exigées du Canada. Ils mentionnent les problèmes de mise en marché de médicaments génériques et ajoutent qu'il sera impossible de renégocier l'ALÉNA.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent à la Chambre de rejeter le projet d'accord de libre-échange nord-américain et recommandent au gouvernement d'invoquer la clause de résiliation pour mettre fin à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

L'AÉROPORT DE GORE BAY-MANITOULIN

M. Maurice Foster (Algoma): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter sept pétitions aujourd'hui. Elles portent les signatures de 225 habitants de l'île Manitoulin.

Les pétitionnaires se disent préoccupés du fait que le gouvernement compte automatiser la station météorologique de l'aéroport de Gore Bay—Manitoulin plus tard cet automne. Ils craignent que les services offerts aux navigateurs et au grand public n'en soient radicalement réduits.

Je remarque que la ministre d'État chargée des Transports est à la Chambre aujourd'hui. Nous lui avons fait des recommandations à cet égard, et je suis sûr que ces pétitions ne feront que les renforcer.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

M. Maurice Foster (Algoma): Madame la Présidente, j'ai l'honneur, cet après-midi, de présenter une pétition signée par plus d'une centaine d'électeurs du député de Renfrew—Nipissing—Pembroke qui a été malade et hospitalisé, mais qui se rétablit parfaitement. Il est revenu à la Chambre au moins une fois, mais il m'a demandé de présenter cette pétition en son nom.

Cette pétition a trait au projet d'accord de libre-échange nord-américain et les signataires expriment leurs préoccupations au sujet des emplois, des incidences environnementales et de l'indépendance du gouvernement du Canada.

Je présente cette pétition au nom du député de Renfrew—Nipissing—Pembroke et de ses électeurs.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Brian O'Kurley (Elk Inland): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur, aujourd'hui, de présenter un certain nombre de pétitions portant sur trois thèmes différents.